

ÉQUILIBRES DE VIE

Les résultats du baromètre font apparaître des équilibres de vie plutôt respectés avec cependant des disparités fortes suivant les métiers.

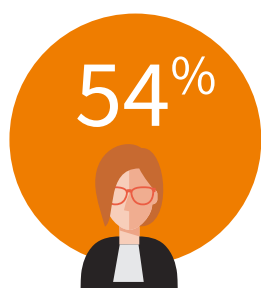
ÉQUILIBRE VIE PRO, VIE PERSO

66%

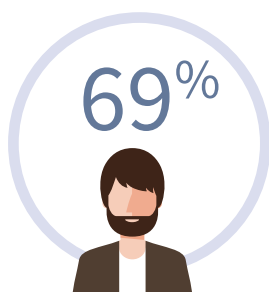
des adhérents déclarent parvenir à concilier vie personnelle et vie professionnelle.



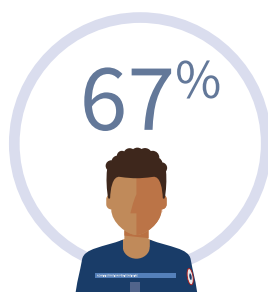
Soit par cible :



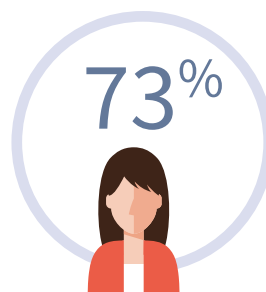
MAGISTRATS



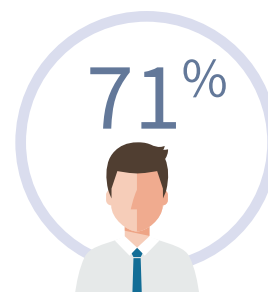
PROTECTION JUDICIAIRE
DE LA JEUNESSE



ADMINISTRATION
PÉNITENTIAIRE



SERVICES
JUDICIAIRES



ADMINISTRATION
CENTRALE

La population des magistrats est la plus fragilisée sur ce sujet des équilibres de vie. Par ailleurs, parmi ces « plus fragiles », on retrouve également ceux ayant le moins d'ancienneté dans leur profession (59 %), ceux exerçant une fonction managériale (62 %) et les célibataires (61 %).



TÉMOIGNAGES

« Notre temps passé à travailler est d'au moins 55 heures par semaine. »

Magistrat

« Par semaine, notre temps de travail est très important pour un salaire moins élevé que pour le même type de fonction dans le privé. À cela s'ajoute un manque de considération de la qualité de vie au travail pour les cadres de la fonction publique. »

PJJ

« Parfois on me demande de travailler le même jour le matin de 6h45 à 13h et ensuite revenir à 19h pour travailler la nuit jusqu'à 7h le lendemain. »

Administration
pénitentiaire

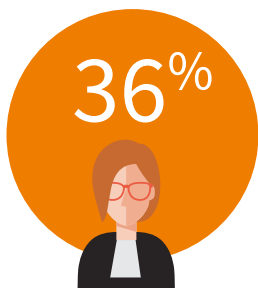
TEMPS DE TRAVAIL

45%

des adhérents déclarent que leurs horaires de travail et les exigences de leurs fonctions sont conciliables avec leur vie personnelle.



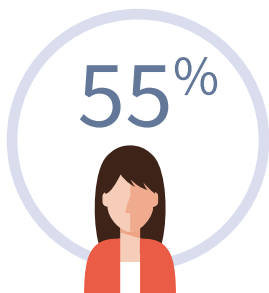
Soit par cible :



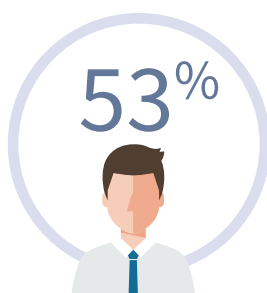
MAGISTRATS



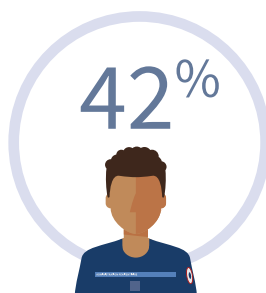
PROTECTION JUDICIAIRE
DE LA JEUNESSE



SERVICES
JUDICIAIRES



ADMINISTRATION
CENTRALE



ADMINISTRATION
PÉNITENTIAIRE

« Mon boulot m'occupe l'esprit en permanence, il déborde ainsi sur ma vie privée, ce qui impacte mon niveau d'épuisement. »
Administration pénitentiaire

Sur ce point, les magistrats sont très en retrait. En effet, ils sont **64%** à déclarer que leurs horaires de travail et l'exigence de leur fonction ne sont pas conciliables avec leur vie personnelle. Vigilance également auprès du personnel pénitentiaire dont plus de la moitié (**58%**) ne réussit pas à concilier son travail et sa vie personnelle. Pour les autres fonctions, la conciliation est meilleure, sans être pour autant au beau fixe.

« Les critères afférents à la charge de travail et au temps de travail accordé ne permettent plus d'être réellement utile au justiciable. Faire tout en 5 mn sans approfondir le dossier, voire se contenter de rapport de synthèse pour juger les gens y compris à des peines d'emprisonnement, pour assurer toujours plus de travail dans des conditions matérielles déplorables, est insupportable. »

Magistrat

« Je manque de temps pour ma vie privée. »

Administration centrale